

Granby, le 17 octobre 2013

À :

Monsieur François Bonnardel, député provincial de Granby,
398, rue Principale
Bureau 4
Granby (Québec) J2G 2W6

OBJET : ÉTAT DE LA SITUATION DE LA PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE EN HAUTE-YAMASKA : DES ORIENTATIONS POLITIQUES VERS UNE PLUS GRANDE DÉTRESSE SOCIALE.

Mise en contexte

Par sa participation à la campagne «Fixer des cibles de revenu pour le Québec» du Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) tenait à envoyer un message clair au gouvernement en place. La lettre à la première ministre traite d'enjeux fondamentaux pour les personnes en situation de pauvreté et plus largement pour l'ensemble de la société québécoise. Les organismes membres du GASP réalisent sur le terrain la détérioration de la situation. Notre regroupement appuie donc les repères proposés par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Nous désirons également bonifier l'exercice d'un portrait local de la situation pour la Haute-Yamaska et ajouter certaines préoccupations à la lettre du Collectif.

Les plus démunis en voie de discrimination

Pour se sortir du cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il est essentiel que les personnes puissent couvrir ses besoins de base. Près d'un québécois sur 10 vit encore «dans le rouge» ! Dans notre MRC, ce sont encore 10 700 personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu.

Dans un contexte de rationalisation néolibérale, auquel sont associées des coupures dans les services sociaux (dans l'aide sociale et dans l'Assurance-Emploi), la privatisation et la hausse des services publics (hausses annoncées chez Hydro-Québec, indexation des frais de scolarité, hausse de la taxe santé et des taxes scolaires), nous avons plus que besoin d'un solide filet social pour éviter l'accroissement de la détresse psychologique et de l'itinérance.

À titre d'exemple, 41000 familles québécoises ont été débranchées en 2012 parce qu'elles étaient incapables de payer leur facture d'électricité. Les annonces concernant la hausse des tarifs

d'Hydro-Québec inquiètent les intervenants des organismes communautaires travaillant avec ceux et celles qui ont moins de revenu. On craint une hausse supplémentaire des débranchements. Notons que le revenu moyen à Granby est de 4000\$ inférieur à la moyenne de la Montérégie, et pour Waterloo, de 8000\$!

Les coupures dans l'aide sociale pour les familles avec un enfant de moins de 5 ans et les personnes âgées entre 55 et 57 ans ont fragilisé davantage la situation socioéconomique de ces populations particulièrement vulnérables. En Haute-Yamaska, 13 152 familles sont monoparentales. Il est à rappeler que la prestation de base pour les personnes à l'aide sociale se chiffre à 604\$/mois et à 918\$/mois pour la solidarité sociale. Respectivement, cela correspond à 51% et 78% du seuil de faible revenu d'après la mesure du panier de consommation (MPC en dollars de 2010, Statistiques Canada). Par ailleurs, la couverture des besoins de base est la première condition permettant à ces personnes de se sortir de leur situation. Devant le constat des organismes qui n'arrivent plus à répondre aux demandes croissantes de soutien liées à l'aide sociale depuis quelques mois, le GASP a documenté l'état de la situation. Plus de 1 000 demandes de soutien ont été formulées durant la dernière année auprès de 12 différents organismes, elles sont en grande partie liées aux coupures de personnel au Centre d'Emploi-Québec et aux nouvelles contraintes d'admissibilités. De plus, l'absence d'organisme de défense des droits des personnes assistées sociales dans notre région n'aide en rien ces personnes dans leurs démarches. Localement, les organismes se rendent à l'évidence de l'inefficacité des mesures mises de l'avant pour arriver à l'équilibre budgétaire. Le contexte d'austérité actuel cause davantage de problèmes qu'il n'en résout. Les coûts associés à cette logique dépassent de loin les sommes épargnées.

Par ailleurs, certaines mesures devraient être davantage valorisées afin de permettre aux plus démunis de couvrir leurs besoins de base. Le GASP a rappelé à maintes reprises que la ville de Granby accuse un déficit majeur en logements sociaux. Se situant en dernière et 20^e position par rapport à 19 autres villes de taille similaire par rapport au nombre de logements sociaux par 1000 habitants. Plus de 350 personnes attendent présentement sur la liste d'attente pour avoir accès à un logement social à l'OMH de Granby ! Ce déficit se traduit localement par une forte proportion de ménages consacrant plus de 30% de leur revenu au loyer.

Les secteurs suivants sont les plus touchés :

Secteurs	Proportion de locataires	Proportion de personnes à faible revenu	Proportion de la population consacrant plus de 30% du revenu au logement
Parc Horner	65%	24%	37%
Centre Ville	81%	33%	44%
Galleries	66%	19%	40%

Aréna/L'envolée	60%	16%	24%
Lac Boivin	62%	16%	26%

Le logement social constitue une intervention à privilégier auprès des populations à faible revenu puisqu'il permet à ces locataires de ne pas déboursier plus de 25% de leur budget au logement. Il permet aux personnes de subvenir plus efficacement à leurs besoins de base. Un revenu ne permettant pas de couvrir ses besoins et le manque d'accès à des logements sociaux, aux services essentiels ou publics constituent une discrimination pour les plus démunis. Autrement, ces personnes se retrouvent devant le choix déchirant entre payer son loyer, les frais scolaires ou la nourriture.

En effet, les demandes d'hébergement d'urgence et d'aide alimentaire ont connus des bonds spectaculaires ces dernières années dans les ressources à Granby. En 2011, 346 dîneurs venaient manger au Partage, en 2012 se chiffre a grimpé à 616, soit une augmentation de dîneurs de 78% entre 2011 et 2012. SOS note une augmentation de 20% des demandes d'aide alimentaire depuis 5 cinq années consécutives. Cette augmentation a connu un record cet été puisque l'organisme a essuyé une hausse des demandes de 20% seulement pour l'été 2013 ! Faute de financement, le Centre d'action bénévole de Waterloo offre le dépannage alimentaire seulement deux jours par semaine alors qu'il y a des besoins pour tous les jours de la semaine.

Bref, les organismes n'arrivent plus à répondre aux demandes croissantes qui sont intimement liées à l'impact des mesures politiques. Par ailleurs, le Québec s'est doté il y a plusieurs années d'une loi pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, cependant, sur le terrain, les organismes communautaires qui travaillent avec la population appauvrie perçoivent peu ou pas d'amélioration de leurs conditions de vie. Au contraire, plusieurs données démontrent que la situation s'aggrave dans notre région comme partout au Québec. Nous appuyons donc les revendications contenues dans la lettre du Collectif pour un Québec sans pauvreté adressée à Mme Pauline Marois (voir en annexe) et voulons avancer, dans une perspective d'aider les plus démunis à couvrir leurs besoin de base, d'autres repères pour guider l'action du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Plusieurs citoyens ont appuyé par voie de pétition ces repères afin que le gouvernement intervienne sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Vous trouverez, annexé à ce document, la pétition intitulée : «Des repères pour guider l'action gouvernementale dans son plan de lutte a la pauvreté».

Dans l'espoir que cet état de la situation et les guides proposés pour lutter plus efficacement à la pauvreté soient débattus à l'Assemblée nationale, recevez, monsieur le Député provincial de Granby, madame la première ministre, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Nicolas Luppens
Coordonnateur
Groupe actions solutions pauvreté (GASP)
www.gasph-y.net
279 rue Principale, local 311
Granby, J2G 2W1
Tél: (450) 378-0990
Fax: (450) 378-5743
gaspauvret@yahoo.ca

Nancy Melanson
Coordination régionale
Collectif de défense des droits
www.cddm.qc.ca
279 Principale #305
Granby, Qc, J2G2W1
Tél : 450-378-2504
Fax : 450-378-2684
cddmgranby_bm@qc.aira.com